



JE FAIS UN DON !

C'est ensemble que nous pouvons aider les animaux, merci de votre soutien.

Des questions sur le don ? Contactez-nous au 01 46 81 54 64.

Bulletin à imprimer, remplir et à retourner par courrier accompagné de votre règlement à :

**Association Stéphane LAMART
BP 50
94471 BOISSY-ST-LÉGER CEDEX**

Si vous ne disposez pas d'une imprimante, veuillez nous envoyer votre don par chèque libellé à l'adresse de notre association mentionnée ci-dessus.

MES COORDONNÉES :

Civilité : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Pays : _____ Tel : _____
Adresse mail : _____

MON DON PAR CHÈQUE A L'ASSOCIATION STÉPHANE LAMART

Montant du **don** : _____

Pourquoi je donne ?

JE RESTE INFORMÉ AVEC L'ASSOCIATION STÉPHANE LAMART

Je souhaite m'inscrire pour être informé de l'actualité de l'Association Stéphane LAMART « pour la défense des droits des animaux » en recevant par mail la newsletter.

OUI NON

Signature :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Dès réception de votre don, nous vous adressons le reçu fiscal correspondant à la somme versée.